

RÉGION NORMANDIE

Concertation régionale
Coopération – Innovation – Transfert

2^{ème} séquence : 26 novembre 2021



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

RÉGION NORMANDIE

Introduction par Mme Clotilde EUDIER

Vice-Présidente en charge de l'agriculture, de la pêche et
de la forêt



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

Retour sur 1^{ère} concertation – principaux messages

- ✓ Les participants ont affirmé le besoin de mieux communiquer sur le dispositif d'aide
- ✓ Le besoin d'accompagnement dans les démarches en amont du dépôt de la demande, de la mise en relation des acteurs
- ✓ Le besoin d'un temps d'émergence des projets
- ✓ Les échanges entre pairs, associant les lycées agricoles sont des facteurs de succès dans la diffusion des résultats
- ✓ Attentes sur davantage de souplesse dans la vie du projet pour éviter les avenants
- ✓ Besoin en avance de trésorerie pour démarrer le projet
- ✓ Conditionner le partenariat à la présence d'un opérateur économique ou d'un agriculteur semble compliqué à mettre en œuvre dans les projets
- ✓ Un partenariat ne doit pas obligatoirement être conditionné au versement d'une aide à une entité partenaire

Retour sur 1^{ère} concertation – principaux messages

Retours suite à l'envoi de la synthèse :

- 15 % des coûts indirects : trop faible pour couvrir les frais de structure
- Rendre éligible les moments de convivialité
- Besoin de cofinancement régional dans les projets nationaux ou européens
- Information relative aux délais de paiement
- Notion de partenariat et du collectif

Cadrage réglementaire européen, national et régional

- ⇒ L'émergence est possible sur les projets innovants / élargissement sur les autres thématiques en cours de réflexion
- ⇒ Le versement d'avance n'est pas possible
- ⇒ Taux d'intervention harmonisé : 80 %
- ⇒ Portage d'un projet collectif : 2 partenaires minimum
- ⇒ Possibilité d'aller à 20% de coûts indirects pour couvrir frais de structure + transport et restauration

Retours précédente programmation :

- ⇒ Le dispositif d'aide en cofinancement régional des projets nationaux ou européens a été très largement sous mobilisé
- ⇒ Capacité de traitement interne des paiements renforcée, mais des délais de paiement fortement dépendants de la réactivité des bénéficiaires

Eléments de cadrage financier

Enveloppe indicative pour la période 2023 - 2027 – Mesure « Coopérations »

	Feader	Région	Total
Enveloppe	7.100.000 €	2.691.000 €	9.791.000 €

Soit près de 10 M € permettant d’accompagner 100 projets collectifs d’une moyenne de 100 k€ par projet, sur 5 ans.

Maquette financière identique à la programmation 2014-2020

Définition du projet collectif

Un projet collectif regroupe à minima 2 structures qui constituent un partenariat dans le cadre du projet.

Cette collaboration se traduit dans la conduite d'actions communes avec la possibilité de mener des actions individuelles lorsqu'elles sont spécifiques (un produit, une filière...)

Éléments de cadrage du futur dispositif

Emergence

Objet : maturation projet et partenariat

Durée : 1 an maximum

Plafond dépenses éligibles : 25 k €

Projets de coopération

Plafond dépenses éligibles : 300 k €

Durée : 3 ans maximum

Diffusion obligatoire et libre des résultats

Taux d'aide : 80%

Nouveauté : passage de 70% à 80% d'aide publique pour les projets de promotion des produits

« Soutien aux projets collectifs »
les thématiques :

Innovation

Autres coopérations :

- Développement et promotion des produits normands (SIQO et marques régionales)
 - Reterritorialisation de l'alimentation
 - Transition climatique et environnementale
 - Préservation et la valorisation du foncier agricole et forestier
 - Projet de coopération sur installation, la filière forêt-bois
 - Projets de structuration de filière
- Etc ...

Taux unique : 80%

Eléments de cadrage du futur dispositif

- **ACTIONS ÉLIGIBLES :**

- Animation et pilotage du projet ;
- Expérimentations et essais ;
- Communication et diffusion des résultats du projet ;
- Prestation de sous traitance (intervention d'experts, mise en place d'outils partagés...)

- **NATURE DES DÉPENSES :**

- Frais de personnel
- Frais d'analyse et prestations de services
- Supports de communication
- Fournitures et consommables pour les besoins de l'expérimentation
- Coûts indirects

- **BÉNÉFICIAIRES :**

- Tout type de structure physique ou morale porteuse d'un projet agricole, équin, forestier, alimentaire.

Les agriculteurs, organisation de producteurs, les forestiers et les entreprises sont fortement encouragées à participer au partenariat

Deux priorités pour la prochaine programmation

**SIMPLIFICATION
&
ACCOMPAGNEMENT**

Simplification

Objectif :

- Dématérialisation
- Simplification des pièces
- Coûts simplifiés

Simplification

Mise en place des « coûts simplifiés »

	2014-2022	2023-2027
Pièces à fournir et mode de calcul	Bulletins de salaire / livre de paie / contrat de travail	Tout document permettant de vérifier le coût du personnel
Instruction	Calcul au réel	⇒ affectation d'un barème x temps passé
Paiement	Bulletins de salaire / livre de paie / contrat de travail + Feuilles de temps	Feuilles de temps
	Calcul au réel	<u>Nouveau mode de calcul</u> : coût horaire de la catégorie x temps passé

Gain : allègement des justificatifs à présenter à la demande de paiement

Dispositif

Simplification

Cas des projets innovants en émergence

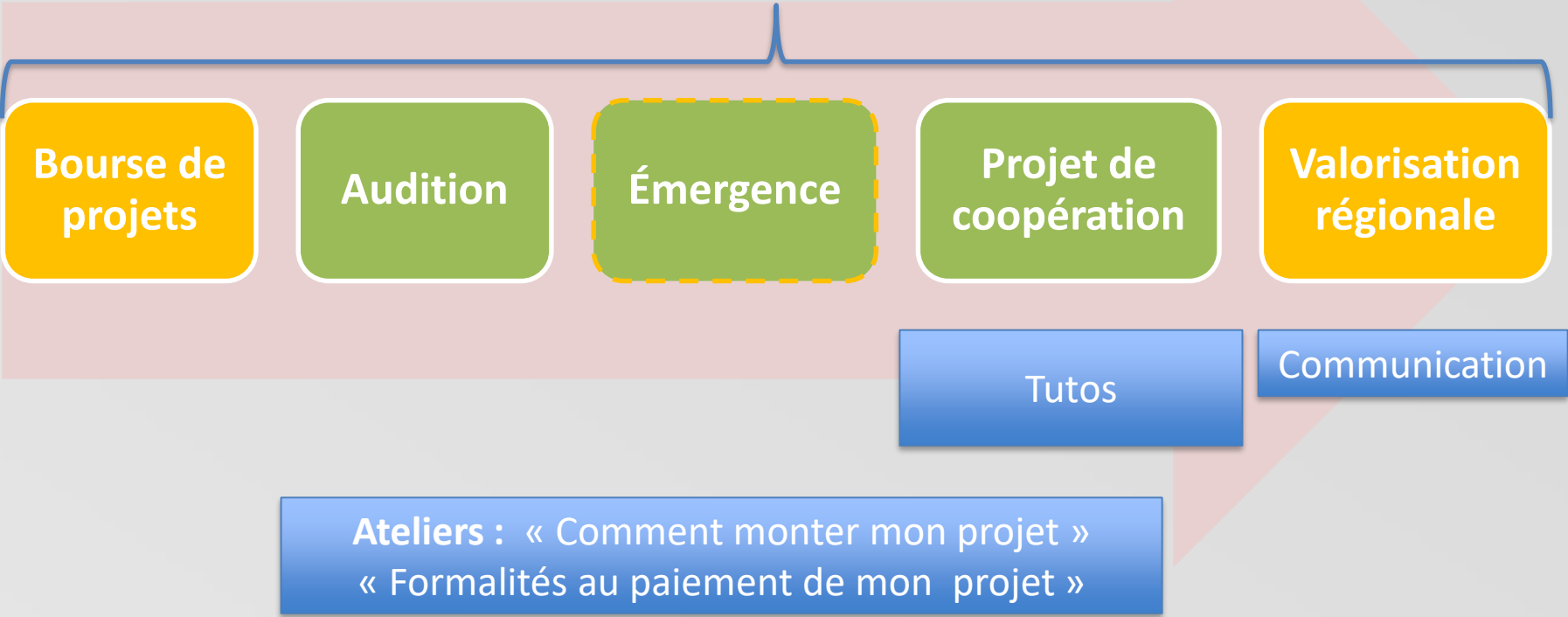
Pièces à fournir et mode de calcul	2014-2022	2023-2027
	Bulletins de salaire / livre de paie / contrat de travail + devis Calcul au réel	Bulletins de salaire / livre de paie / contrat de travail + devis Calcul au réel
Instruction		
Paie	Bulletins de salaire / livre de paie / contrat de travail + Feuilles de temps + factures acquittées Calcul au réel	Livable(s) prévu(s)

Intérêt : vérification de la réalisation et non de la dépense

Temps d'échange avec la salle sur le cadre

Déclinaison opérationnelle du futur dispositif :

Accompagnement



Bourse de projets

Objectif :

- Faciliter mise en relation des partenaires
- Permettre aux porteurs de projets de trouver de nouveaux partenaires
- Format simplifié du pré-projet avec thématique, porteur, contact
- Cartographie des pré-projets
- Annuaire potentiels partenaires

Audition

Objectif :

- Échanger à partir d'un pré-projet avec le collectif
- Evaluation de l'éligibilité, la pertinence du projet et de son partenariat, du programme d'actions, avant dépôt formel du dossier
- Présence du partenariat + « ambassadeur » pour caution professionnelle du projet
- Évaluer la capacité financière de la structure demandeuse : analyse de la faisabilité du projet et de sa pérennisation

Modalités :

- Jury : service instructeur, autres directions...

Emergence

Objectif :

- Permettre aux porteurs de projet un temps d'émergence de l'idée au projet, de recherche, de construction et maturation du partenariat
- Rechercher d'autres sources de financement
- Préciser les contours du projet
- Financer un temps d'écriture et d'ingénierie du projet partenarial
- Se former à la conduite de projet

Modalités :

- Paiement du solde conditionné par dépôt de projet de coopération

Valorisation régionale des projets de coopération

Objectif :

- Valoriser en Normandie les projets de coopération et les résultats
- Valorisation à toutes les étapes (Pré-projets, en cours, finalisé)

Modalités :

- Journée régionale de la coopération couplée à un évènement existant
- Démonstration terrain, rencontres B to B...
- Site web / plateforme des projets
- Presse agricole avec mise en avant de projets de coopération
- Témoignages de porteurs de projets lors des ateliers d'accompagnement

Question 1 :

- Quelle serait la forme la plus pertinente pour mettre en place et animer la bourse de projets ?

Question 2 :

- Que pensez-vous de la présence d'un « ambassadeur » / caution professionnelle ?

Question 3 :

- A quels événements existants pourrait-on coupler la valorisation des projets de coopération ?